# Appel A Projets I : formulaire de candidature

(date limite le 03/04/2020 – le dossier doit être envoyé à romain.teychene@univ-amu.fr)

Il n’est pas indispensable d’utiliser le présent formulaire pour soumettre un projet. Toutefois pour faciliter le travail des rapporteurs, merci de respecter l’architecture générale de ce document pour votre réponse.

Nom du correspondant :

Nom du projet :

Résumé du projet (5 lignes en anglais) :

Volet(s) complémentaires demandé(s) : □Collaboration internationale □Pédagogie

Montant de la subvention demandée :

## Contenu scientifique (3 pages maxi)

### Contexte scientifique

*Présenter ici comment le sujet proposé s’inscrit dans le domaine scientifique pertinent. Présenter l’état de l’art. Présenter la manière dont le sujet s’inscrit dans l’activité de l’équipe.*

### Programme

Présenter le programme de travail projeté.

### Retombées attendues

Présenter les résultats attendus. Présenter les suites possibles du projet en termes de collaboration académique, de collaboration industrielle, de dépôts de projets (ANR, Europe, …)

### Références

## Equipe scientifique

Préciser les personnes impliquées dans le projet. Indiquer aussi les éventuels intervenants extérieurs à l’institut. Pour chaque personne :

Nom : Laboratoire :

Statut : (C/EC ou IR/IE/… ou Postdoc ou Doctorant ou stagiaire ou …)

Complémentarité de l’équipe : *Décrire brièvement le rôle de chaque personne dans le projet de recherche*

**Demande financière**

Préciser ici le détail des dépenses envisagées :

### Montant de la subvention demandée :

### Détail de la demande :

Fonctionnement :

Dont missions :

Dont gratifications de stage :

Equipement : joindre des devis (ou préciser le prix catalogue) pour tout équipement d’un montant d’achat supérieur à 800 euros HT

### Autres sources de financement pour ce projet :

Détailler ici toute autre source de financement dans le cadre de ce projet. Préciser si le financement complémentaire est acquis, soumis, en attente de soumission. Le texte de description devra aussi préciser dans quelle mesure le projet est réalisable sans les financements complémentaires.

### Planning des dépenses :

Indiquer ici en particulier les dépenses qui seront effectuées avant décembre 2020.

**Volet complémentaire collaboration internationale**

Ce volet complémentaire vise à financer l’accueil d’un scientifique étranger avec un statut de professeur invité dans le cadre du projet proposé. Le montant de la subvention peut atteindre 6000 euros.

Il est ici précisé que des demandes de financement de séjour d’un chercheur étranger hors du cadre de cet appel à projet peuvent-être déposées « au fil de l’eau ». Pour cela nous vous invitons à prendre contact avec Romain Teychené (romain.teychene@univ-amu.fr)

Nom :

Etablissement d’origine :

Contribution au projet :

Expertise : Joindre un CV

Liste de publications pertinentes : (5 maxi)

Activité prévue lors du séjour : (incluant au moins un séminaire)

Action de formation envisagée lors du séjour :

La participation de l’invité à une action de formation est encouragée. Préciser la nature de cette action, l’intitulé de la formation (ou des formations) au sein de laquelle cette action sera menée ainsi que le responsable de la formation.

Détail des dépenses envisagées :

Les dépenses éligibles sont les frais de repas (35 € / jour), l’hébergement ainsi que les frais de voyage.

Pour les modalités d’accueil (formalité/hébergement), ou pour des informations sur les frais liés à l’accueil, les demandeurs sont invités à se rapprocher de ROMAIN TEYCHENE (romain.teychene@univ-amu.fr) qui pourra apporter une aide administrative.

**Volet complémentaire actions de formation**

Le renforcement du lien formation recherche est un objectif prioritaire de l’IMI. Nous encourageons l’utilisation de résultats de recherche dans des actions de formation. Nous invitons donc les porteurs à proposer une action orientée vers les étudiants développée à partir de leur projet de recherche. Le montant éligible pour cet appel est 6000 euros.

Nom du porteur :

Nature de l’action envisagée :

Toute action de formation est éligible. Par exemple : montage d’un TP (indiquer alors comment il s’insère dans les formations) ; projet informatique ou expérimental ; expérience de démonstration ; séquence d’enseignement …

Indiquer obligatoirement le nombre d’heures devant étudiant et le nombre d’étudiants bénéficiant de l’action. Indiquer aussi si cette action est susceptible d’être proposée plusieurs années.

Formation(s) concernée(s) et responsable(s) de formation(s) :

Il est fortement conseillé de prendre contact avec le responsable de formation pour échanger sur l’insertion de l’action dans la formation. Lors de l’évaluation du projet, l’avis du responsable de formation sera demandé par le CS de l’IMI.

Détail de la demande financière :

Sont éligibles des demandes d’équipement, de fonctionnement, et des HCC ou vacations (taux horaire brut 41.41€).

Justification des heures demandées :

Si la demande financière inclut des heures complémentaires, détailler ici leur utilisation. Le nombre d’heures est limité à 32 h par projet. Il convient également d’indiquer (de manière provisoire) le nom des personnes bénéficiant de ces HCC ou vacations.